

# Horaire



## Lundi au mercredi

6 h 30	10 h 00	13 h 30	17 h 10
7 h 00	11 h 00	14 h 00	17 h 40
7 h 30	11 h 40	15 h 00	18 h 00
8 h 00	12 h 10	15 h 30	18 h 30
8 h 30	12 h 40	16 h 15	19 h 00
9 h 00	13 h 00	16 h 40	

## Jeudi et vendredi

6 h 30	11 h 00	15 h 00	18 h 30
7 h 00	11 h 40	15 h 30	19 h 00
7 h 30	12 h 10	16 h 15	19 h 30
8 h 00	12 h 40	16 h 40	20 h 00
8 h 30	13 h 00	17 h 10	20 h 30
9 h 00	13 h 30	17 h 40	21 h 10
10 h 00	14 h 00	18 h 00	21 h 30

## Samedi et dimanche

7 h 30	11 h 00	13 h 30	16 h 15
8 h 30	12 h 00	15 h 00	17 h 30
9 h 45			

Aucun service le 25 décembre ni le 1<sup>er</sup> janvier.

# Tarification

**Abonnement annuel obligatoire** (carte d'usager) **10\$**

## Usager régulier

- Tarif régulier (par déplacement, payable en argent au chauffeur) **4<sup>75</sup>\$**
- Laissez-passer régulier mensuel **105\$**

## Étudiant et 65 ans et +

- Tarif étudiant et 65 ans et + (par déplacement, payable en argent au chauffeur) **3\$**
- Laissez-passer régulier mensuel **70\$**

# Règles d'utilisation

- Tout sac ou petit colis doit être posé sur vous ou à vos pieds. Toutefois, les samedis et dimanches, il est possible de déposer des colis de plus grandes dimensions dans le coffre arrière du véhicule. La dimension maximale de tous les sacs et colis doit être de 60 cm X 90 cm X 60 cm. Lors de votre appel au répartiteur, vous êtes invité à informer celui-ci que vous aurez des sacs ou colis à déposer dans le coffre arrière;
- Seules les poussettes pliantes sont acceptées dans le véhicule;
- Exception faite d'un chien-guide, aucun animal n'est toléré dans le véhicule;
- Interdiction de consommer des boissons alcoolisées, ou de la drogue ou de fumer dans le véhicule;
- Aucune sollicitation envers les autres passagers ni le conducteur;
- Respect des règles de savoir-vivre et d'hygiène et des directives de sécurité émises par le chauffeur;
- Le chauffeur de taxi ne descend pas de son véhicule pour entrer les sacs ou les colis sauf les samedis et les dimanches pour ceux qui seront placés dans le coffre arrière;
- Taxibus ne remplace pas le service de transport adapté déjà présent sur notre territoire;
- Vous quittez le véhicule-taxi seulement lorsque celui-ci s'est immobilisé;
- Ne donnez aucun pourboire au chauffeur;
- En quittant, un **MERCI**... ça fait toujours plaisir.

La **clé** c'est...



## 800 BORNES

situées à tous les 300 mètres en milieu urbain  
et à tous les 500 mètres en milieu rural



Ministère  
des Transports  
Québec



Réservation

# 418 221-0066

[taxibus.saint-georges.ca](http://taxibus.saint-georges.ca)



Dans sa vision de développement durable, Ville de Saint-Georges vous présente le service Taxibus, son mode de fonctionnement, les coûts ainsi que les règles à suivre.

Taxibus a pour mission de favoriser la mobilité de tous les citoyens à l'intérieur de notre cité régionale (familles, personnes âgées, travailleurs, étudiants, etc.) tout en favorisant le développement économique de notre communauté. Ce service donne l'opportunité à des familles d'abandonner le deuxième véhicule, ce qui permet une économie considérable pour ceux et celles qui en font le choix.

## Qu'est-ce qu'un Taxibus ?

C'est un service de transport collectif municipal qui fonctionne à partir des taxis présents sur le territoire.

## Qui peut utiliser le Taxibus ?

Toute personne qui est membre de Taxibus Saint-Georges.

## Quel est le territoire couvert par le Taxibus ?

Le Taxibus couvre TOUT le territoire de la ville (secteurs urbains et ruraux).

## Politique d'annulation

L'utilisateur désirant annuler une réservation de transport doit le faire au moins 30 minutes avant l'heure de départ initialement prévue. Pour ce faire, contactez le service de Taxibus et donnez les coordonnées du déplacement à annuler. Un usager qui ne se présente pas à son point de départ sans avoir annulé à l'avance sa réservation devra payer le coût d'un déplacement non utilisé (4,75\$) lors de sa prochaine utilisation du Taxibus. Après 3 infractions consécutives, l'utilisateur devra payer l'équivalent de 4 déplacements directement à la centrale de répartition pour avoir accès à nouveau au service.

## Comment fonctionne Taxibus ?

Voici comment fonctionne le service Taxibus :

- Quelque 800 bornes sont installées sur le territoire.
- En milieu urbain, on retrouve une borne à tous les 300 mètres.
- En milieu rural, il y a une borne à tous les 500 mètres.
- Toutes les bornes sont numérotées.
- Un membre doit réserver son déplacement au moins une heure à l'avance.
- Il peut le faire en appelant au numéro 418 221-0066.
- Il peut aussi le faire en réservant en ligne.
- Consultez la procédure de réservation dans la colonne de droite.

## Comment devenir membre ?

Pour utiliser Taxibus, vous devez être membre.

Voici comment faire :

- La carte de membre annuelle est offerte au coût de 10\$.
- Dirigez-vous au bureau de Taxibus au 11290, 2<sup>e</sup> Avenue.
- Présentez-vous en personne pour faire prendre une photo de vous.
- Ayez en main une pièce d'identité : permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou carte étudiante.
- Ayez la somme de 10\$ pour payer votre abonnement annuel. Une fois membre, vous recevrez une carte d'usager et un plan de la ville, sur lequel figurent toutes les bornes de Taxibus, qui vous permettra de planifier vos déplacements.
- Vous pourrez acquitter votre carte de membre et votre laissez-passer mensuel en argent ou avec une carte de débit ou de crédit.

Prenez note que les heures d'ouverture de la centrale de répartition sont du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.



## Comment réserver mes déplacements ?

Une fois membre, voici la démarche à suivre :

- Sur le plan de la ville que vous avez reçu lors de votre inscription, trouvez la borne située la plus près de votre point de départ. Notez le numéro de la borne.
- Trouvez la borne située la plus près de votre point de destination. Notez également ce numéro.

## Par téléphone

Appelez 1 heure à l'avance ou plus au 418 221-0066, mentionnez le numéro d'usager, le numéro de borne de départ, votre heure de départ et le numéro de borne de destination.



**418 221-0066**

## Réserver en ligne

**NOUVEAU !**

Faites parvenir un courriel avec votre nom, votre numéro d'usager et une adresse courriel valide à : **po.thibodeau.taxibus@hotmail.com**

Nous vous ferons parvenir une confirmation de votre inscription avec un code de validation qui vous permettra de créer votre mot de passe.

Remplissez la demande et acheminez-la. Vous recevrez un courriel qui confirmera votre inscription.

Suivez les instructions qui vous seront acheminées par la suite pour réserver vos déplacements.

- Présentez-vous au moins 5, 10 ou 15 minutes avant votre heure de réservation de départ à la borne où vous prendrez le taxi selon la directive qui aura été donnée lors de votre réservation.
- Notez que le taxi aura alors jusqu'à 15 minutes pour passer vous prendre.
- En entrant dans le taxi, présentez votre carte d'usager et payez le montant en argent au conducteur du taxi ou présentez votre laissez-passer mensuel.